

En partageant un peu de leur temps avec les aînés, les habitants et les acteurs d'Intres, les enfants découvrent durant quelques mois tous les hameaux de leur village et l'histoire de leur commune.

Ils prennent conscience des conflits qui conduisirent tant de jeunes de tous ces hameaux visités à quitter leur village pour aller défendre leur patrie.



L'idée d'une stèle de la paix s'impose pour commémorer l'histoire de tous ces hommes dont nous ignorions encore en 2011 le nombre exact et l'identité.

Juste après guerre une plaque en bois dans le temple, disparue lors de travaux, retranscrivait un certain nombre d'entre eux, d'autres figurent sur le monument de la commune voisine.

En l'absence de monument aux morts, c'est sur une tombe du cimetière communal que chacun se recueille lors des dépôts de gerbes au cours des cérémonies.

En 2011, les enfants réalisent avec Marie Paule Aivano, artiste locale, la stèle de la paix qui est reconnue comme monument officiel lors d'une cérémonie commémorative le 8 mai 2011.

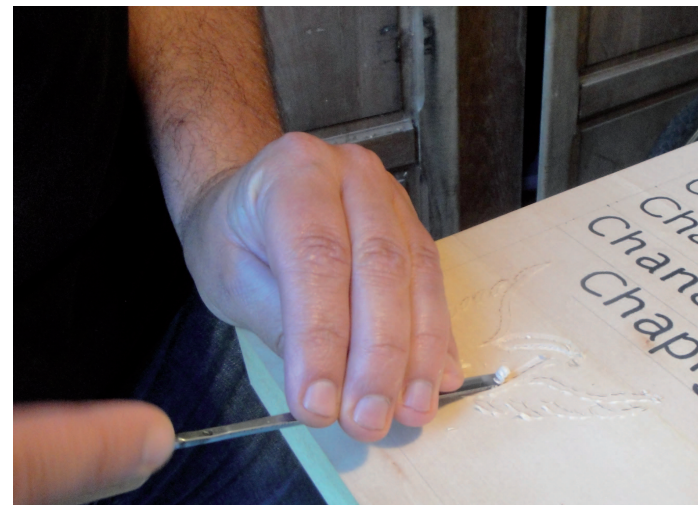
Nous nous promettons de rechercher et de retrouver l'ensemble des jeunes « Morts pour la France ».
Le centenaire de la grande guerre de 1914 / 1918 est l'occasion de réaliser ce travail de mémoire.

Nous vous présentons le programme adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 18 septembre 2014 :



11 novembre 2014

Apposition d'une plaque commémorative dévoilant les 23 soldats « Morts pour la France » lors du conflit de 1914 / 1918



2 août 2015

Commémoration du départ des 23 soldats « Morts pour la France » durant le conflit de 1914 / 1918.

Reconstitution historique dans le village d'Intres, de l'histoire du départ des 23 soldats par des habitants volontaires



*Samuel Chapignac,
mort à la guerre le 13/07/1915*

✓ Printemps 2016

Voyage commémoratif en car sur les lieux de leurs combats et de leurs décès,



✓ 11 novembre 2017

Sortie du livre « Intres, n'oubliera jamais ». Ce livre réalisé à partir de photos et documents, relatera les événements qui auront commémoré ces 4 années de mémoire.

INTRES

Notre Histoire !



En 2011, pour le centenaire de la commune, et en l'absence de monuments aux morts sur la commune d'Intres, le conseil municipal décide d'entamer une réflexion avec les enfants.